



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **M-AYA SARL**, Grand-Rue 30, 1530 Payerne
2. Déclaration de faillite: 07.03.2017
3. Suspension de faillite: 03.04.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.05.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but l'exploitation d'un café-restaurant.

Office des faillites de la Broye  
et du Nord vaudois  
1400 Yverdon-les-Bains

03454683

